

Novembre 2009
Document 209129

Volume 16, n° 1

Bulletin de discipline



Rapport

Voici le vingt-neuvième rapport périodique préparé à l'intention des membres, des associés et des affiliés conformément à l'article 20.12(8) des Statuts administratifs. Le rapport a pour but d'informer ces personnes quant au processus disciplinaire et aux activités en cours dans ce domaine. Pour tout commentaire ou toute suggestion d'amélioration, veuillez communiquer avec moi à mon adresse citée dans le *répertoire en ligne*. Tous les renseignements fournis dans le présent rapport sont conformes aux événements tels qu'ils se présentaient le 1^{er} décembre 2009.

Réunions

Depuis la parution du dernier rapport de discipline, en juin 2009, la Commission de déontologie a tenu deux réunions, à savoir le 7 juillet 2009 (Toronto) et le 27 novembre 2009 (Montréal), et une conférence téléphonique, le 29 octobre 2009. La prochaine réunion de la commission est prévue pour le 12 avril 2010 (Toronto).

Frais disciplinaires (000 \$) au 20 octobre 2009

	AF 09-10		AF 08-09	
	Actuel	Budget	Actuel	Budget
Frais juridiques	107	---	185	---
Autres frais	11	---	65	---
Total des frais	118	260	250	340
	Actuel		Actuel	
Frais recouvrés	0		31	
Nombre de cas examinés	10		18	

Le budget pour l'exercice 2009-2010 est de 260 000 \$.

Causes

(a) Accusations portées et affaires terminées

Depuis la parution du dernier rapport périodique, en juin 2009, aucun tribunal disciplinaire n'a rendu de décision finale sur quelque cause que ce soit.

(b) Affaires pendantes à l'égard desquelles des accusations ont été portées

Tel qu'indiqué dans le rapport de discipline de juin 2009, des accusations ont été portées contre un membre de l'Institut relativement à un rapport d'expert et un témoignage.

Un avis à l'effet que des accusations ont été portées et que l'affaire a été référée à un tribunal disciplinaire de l'Institut canadien des actuaires a été transmis le 28 mai 2009 de manière à renseigner les membres de l'Institut ainsi que le public au sujet de la cause conformément à l'article 20.04(3.1) des Statuts administratifs. On peut consulter cet avis à la section de discipline sur le site Web.

Un tribunal disciplinaire a été constitué par le président du Groupe de candidats à un tribunal, conformément à l'article 20.06(1) des Statuts administratifs, et les dispositions seront prises pour l'audition de ces accusations.

Conformément à l'article 20.06(6) des Statuts administratifs, un avis d'une audition devant un tribunal disciplinaire a été publié le 2 décembre 2009, lequel incluait la date, l'heure et l'endroit de l'audience. Cet avis peut être consulté à la section de discipline sur le site Web.

Toute personne désirant des renseignements supplémentaires sur le processus disciplinaire peut s'adresser au directeur général.

(c) Autres plaintes et renseignements

Outre les causes mentionnées en (b), depuis le rapport de juin 2009, la commission a examiné huit plaintes ou d'autres renseignements pouvant déboucher sur le dépôt de plaintes à l'endroit de dix membres, associés ou affiliés.

Trois nouvelles plaintes et(ou) renseignements ont été portés à l'attention de la commission. Dans une de ces causes, la commission cherche à obtenir de plus amples renseignements avant de décider de la marche à suivre. Dans deux de ces causes, suite à l'obtention de renseignements supplémentaires, la commission a décidé de rejeter les affaires.

Suite à l'obtention de renseignements supplémentaires relatifs à deux causes antérieures, la commission a choisi de rejeter les affaires.

Dans une cause antérieure, la commission a choisi d'obtenir de plus amples renseignements avant de décider de la marche à suivre.

La commission avait précédemment confié une cause à une équipe d'enquête, dont l'investigation est encore en cours.

Dans une de ces causes antérieures, la commission a décidé de déposer une plainte contre le membre et a confié la plainte à une équipe d'enquête, dont l'investigation est encore en cours.

(d) Résumé par domaine de pratique

On peut résumer comme suit les neuf causes énumérées plus haut selon le domaine de pratique :

	Causes	Particuliers
Assurance-vie	1	1 membre
Régimes de retraite	7	8 membres
Assurances IARD	0	---
Indemnisation des accidents du travail	0	---
Expertise devant les tribunaux	1	1 membre
Autre	0	---

William T. Weiland
Président, Commission de déontologie